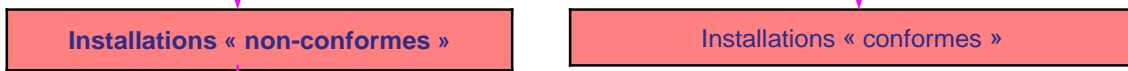


ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Etape 1	<p>Au niveau communal</p> <p>Etude technique et financière des solutions d'assainissement collectif et non collectif par secteur dans chaque commune</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexion ➤ Etude ➤ Choix des zones d'assainissement 	<p>Procédure de zonage : Répartition de l'assainissement collectif et non collectif par zone</p>

Etape 2	<p>Mise en place du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) au niveau intercommunal :</p> <p>Diagnostic et contrôle du fonctionnement des installations existantes sur le territoire intercommunal. Procédure réglementaire et obligatoire (Loi sur l'Eau)</p>
<p>Diagnostic et contrôle des installations. Etat des lieux dans les secteurs non desservis par un réseau public.</p>	



Etape 3
<p>Réhabilitation et mise aux normes obligatoires dans un délai de 4 ans (Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006)</p>

Etape 3-1	Zone d'Assainissement Non Collectif
<p>Sur la base du volontariat :</p> <p>Etude détaillée et personnalisée du projet de réhabilitation de chaque installation. Cette étude est proposée par la communauté de communes et réalisée par un technicien spécialisé. L'usager participe au coût de l'étude</p>	

Etape 3-2
<p>Le particulier souhaite faire réhabiliter son installation en assurant lui-même la charge financière et la responsabilité technique des travaux.</p> <p>Objectif : <i>Installation conforme</i></p>

Etape 3-2
<p>Le particulier souhaite faire réhabiliter son installation par la CdC.</p> <p>Avantage : Opération subventionnée et transfert de responsabilité. Condition : Entretien ultérieur fait par la collectivité à la charge de l'usager Objectif : <i>Installation conforme</i></p>

Etape 4
MISSIONS DU SPANC
<p>Contrôle de conformité et contrôle périodique de bon fonctionnement et de l'entretien régulier des installations réalisés par le particulier.</p>

Etape 4
MISSIONS DU SPANC
<p>Contrôle périodique de bon fonctionnement et de l'entretien régulier des installations réalisé par le SPANC.</p>